

Procès-verbal du Club d'Entreprises de Barvaux

Réunion du 18 juin 2009

Présents :

Marc LAHAYE, Chauffage et sanitaire Marc Lahaye, Président du Club d'entreprises
Daniel NUTAL, Nutal sprl
Raymond MONTFORT, MR Auto Pièces
Denis JOSSELET, Gedimat Comobe
Dany CHABOTEAU, Isosud
Daniel DENTZ, Dentz D.
Xavier FOSTROY, BD Coccinelle
Eric GILLET, Garage EMG
René ADAM, R. Adam
Michel COULEE, Construction générale

Christine Derenne, Idelux – Secrétaire du Club d'entreprises
Caroline Lamy et Xavier Lechien, ADL Durbuy

Excusés :

Jean-Pol PIROTTE, Menuiserie Pirotte
Mr CLETTE, Garage CLETTE
Angel GONZALEZ, Astur Car
Marc VELLE, Chalets Domino

Absents :

Guy CHABOTTEAU, Jardecor
Mr LACASSE
Denis NOIRHOMME, Peinture et décoration

Ordre du jour :

1. Tour de table et présentation des nouvelles entreprises en cours d'installation sur le PAE
2. Présentation de la seconde phase d'extension du PAE - Planning
3. Signalisation du PAE – Etat de la question
4. Sécurisation de l'accès au PAE – Etat de la question
5. Assainissement du PAE – Etat de la question
6. Echange sur l'impact de la crise économique
7. Divers

La séance est ouverte à 19h15

1. Mot d'accueil et tour de table

- Merci à Marc Lahaye, Président du Club d'Entreprises, pour son accueil
- Tour de table

Suite à la suggestion formulée par le Président, Christine DERENNE propose de convier les entreprises hors PAE de la Route de Marche au Club d'entreprises dès la prochaine réunion. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Cas particulier de l'ALDI. L'inviter occasionnellement en fonction de l'ordre du jour. Cependant, il serait bien de rencontrer le responsable du magasin afin d'aborder les problèmes de circulation qui se posent les vendredis et samedis. Ces problèmes sont notamment dus au manque de places de parcage et à une sortie de parking difficile. Ce sujet est également à examiner avec le Bourgmestre.

2. Extension du PAE, phase 2

- L'ordre de commencer les travaux a été donné le 15 juin dernier et le chantier devrait durer +/- un an (125 jours ouvrables).
- La première réunion de chantier est prévue le 19 juin à 14h, sur le site.
- Les deux premières semaines de chantier, avant les congés payés, seront consacrées au débroussaillage du terrain.
- Les travaux consisteront en une extension de la voirie, du réseau séparatif d'égouttage, de la distribution d'eau, de l'éclairage public, des trottoirs, verdurisation, plantations et construction d'un bassin d'orage.
- Il n'y a pas d'ouverture de voirie prévue expressément pour le chantier, il n'y aura pas évacuation des terres.

3. Signalisation du PAE

Christine DERENNE insiste sur le fait qu'il convient, avant toute chose, de renforcer la signalisation de la zaem de Barvaux par l'apposition, le long de la RN, de panneaux de signalisation du MET (panneau blanc avec l'usine et le nom de la zone d'activités). Une demande en ce sens a été adressée au MET qui a promis de faire le nécessaire pour la fin de l'année.

- a. Panneau IDELUX dans la propriété Tassigny : les entrepreneurs du club avaient demandé de le faire pivoter pour qu'il soit perpendiculaire à la Route de Marche. Il n'est pas concevable de réaliser cette opération pour le moment car les panneaux de signalisation n'ont pas pu être réceptionnés en raison de nombreuses déficiences.
- b. Concernant l'autre panneau Idelux (celui reprenant le nom des entreprises présentes sur le PAE), plutôt que de le mettre perpendiculaire à la route nationale (comme demandé par les entreprises), pour des raisons de sécurité, Christine Derenne propose qu'on étudie la possibilité de le remonter au-delà de l'ALDI. Ainsi, les automobilistes rentrant dans le PAE pourront prendre le temps de ralentir pour savoir quelles entreprises se trouvent sur le zoning.

- c. A plus long terme, il a été demandé au MET de **sécuriser** et d'améliorer la visibilité de l'entrée du PAE via un tourne-à-gauche ou, mieux encore, un rond point. Cette demande aura plus de chance d'aboutir si le projet de créer un lotissement et des surfaces commerciales de l'autre côté de la Route de Marche se réalise.

En ce qui concerne les panneaux publicitaires et enseignes :

- d. Les panneaux publicitaires des privés se situant à l'entrée du PAE, sur terrain public, doivent disparaître. Ce sujet avait déjà été abordé lors de la première réunion du Club d'Entreprises en octobre 2008. Idelux réitère sa demande auprès des entreprises concernées. Faute d'accord, les panneaux seront enlevés d'office par Idelux.
- e. Enseignes. Le Club d'Entreprises va écrire un courrier à l'Echevine de l'Urbanisme, Laurence Jamagne, afin de demander que le PAE fasse l'objet d'un paragraphe particulier dans le règlement sur les enseignes. Cependant, ce courrier devra être accompagné de propositions concrètes. Christine Derenne propose de joindre au PV de la réunion les prescriptions urbanistiques préconisées par IDELUX pour les autres PAE. Il sera demandé à chacun de faire part de ses remarques.

4. Sécurisation de l'accès au PAE – Etat de la question

Voir point 3 c)

5. Assainissement du PAE – Etat de la question

- Le dossier SAR (Site à réhabiliter)

La solution la plus appropriée est recherchée avec chacun des propriétaires, en essayant au maximum de privilégier le maintien de l'activité économique dans l'hypothèse où il y en a une. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les différents propriétaires des biens concernés.

A défaut d'accord, il sera procédé à l'expropriation.

- Encombrement du parking public par des épaves provenant de chez Lacasse

Lors du dernier comité de concertation entre Idelux et la Commune, la demande formulée par les entreprises que ces places soient libérées et que de l'ordre soit remis sur la propriété Lacasse a été réitérée. Le Bourgmestre a demandé qu'on lui laisse un petit délai complémentaire pour intervenir dans la mesure où Monsieur LACASSE vient d'évacuer les épaves déposées dans le bois communal. Un courrier de rappel lui sera adressé par le Club d'entreprises.

6. Echange sur l'impact de la crise économique

De manière générale, « ça continue à tourner ». Mais les carnets de commande seront-ils encore pleins en 2010 ?

7. Divers

- Promotion du PAE

IDELUX et l'ADL sont partants pour faire la promotion du PAE de Barvaux, en partenariat avec les entreprises. Toutes les idées sont les bienvenues : ballon de promotion, journée portes ouvertes...

- Le Groupement d'Employeurs

L'ADL présente le groupement d'employeurs, structure juridique qui offre la possibilité à des entreprises de se regrouper afin d'engager, ensemble, du personnel et de se le partager. Celles-ci peuvent ainsi mutualiser leurs besoins récurrents, mais partiels, en main d'œuvre opérationnelle ou leurs besoins de compétences spécifiques tout en donnant à l'employé la sécurité d'un emploi temps plein à durée indéterminée. Cette structure convient tout aussi bien aux PME qu'aux TPE ainsi qu'aux « petits » indépendants. Cela signifie donc que, sur notre commune, la mise en place de groupements d'employeurs est tout à fait possible. L'ADL reprendra contact avec les entreprises et indépendants dès la rentrée.

La réunion se termine dans la plus grande convivialité par le (les) verre(s) de l'amitié.